


Le phosphore, une contrainte réglementaire, même en zone à faible densité porcine

Bien que le Massif central dispose d'une faible densité porcine, le phosphore est considéré comme l'élément fertilisant limitant le dimensionnement du plan d'épandage dans la plupart des situations. Les zones herbagères, très représentées, sont en effet peu exportatrices de phosphore relativement à l'azote. Cette contrainte peut entraîner des difficultés à trouver des surfaces d'épandage, notamment dans les zones où le dynamisme de la filière bovine est fort, avec un accès privilégié au foncier, là où il est surtout produit du fumier, dont le rapport N/P est très inférieur à celui

du lisier, là où prédomine la prairie, et pour les élevages porcins spécialisés, qui détiennent en propre trop peu de surfaces. Dans les autres situations, et compte tenu de « l'avidité des tiers pour le lisier », il peut être ponctuellement bien plus aisé d'accéder à des surfaces d'épandage.

Lorsque les apports de phosphore dépassent l'équilibre de la fertilisation, l'éleveur doit trouver de nouvelles surfaces d'épandage. En cas d'impossibilité ou si cela n'est pas souhaité, le recours à l'alimentation biphase semble encore constituer une bonne alternative dans le Massif central. 



REPÈRES

Aporthe est un programme de recherche engagé dans le Massif central dont l'un des volets consiste à améliorer la valorisation des effluents porcins en zone herbagère. Dans le cadre de ce projet, 40 élevages porcins avaient été enquêtés. Sur 37 élevages produisant des porcs charcutiers, 21 sont en alimentation standard, 13 en biphase et 3 en multiphase. Le potentiel de réduction de l'excrétion en phosphore qui en résulterait serait donc à privilégier avant toutes formes de traitement des lisiers.